



Plaine de Versailles

© C. Foricher, J. Bellenoue, P. Moithié

Le rédacteur de cette fiche, Terres en villes, a pris le parti de présenter la situation des politiques publiques agricole et alimentaire conduites par les intercommunalités d'agglomération et les institutions des territoires de projet qui leur sont liés (pays, pôles métropolitains, syndicats mixtes de SCoT...) ou les structures associatives.

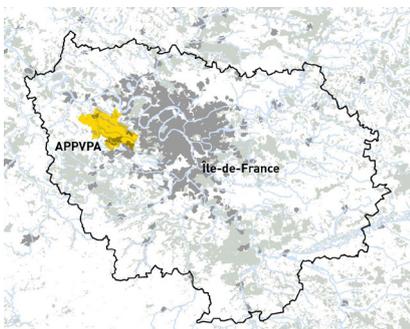
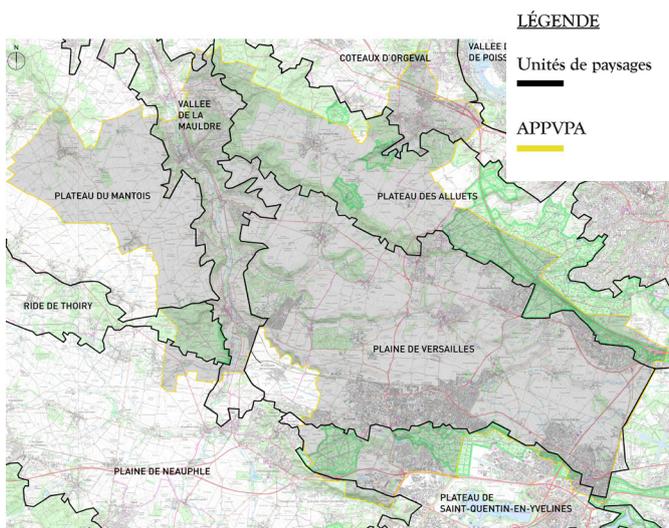
Le territoire de la plaine de Versailles

La plaine de Versailles se situe dans le département des Yvelines, entre le château de Versailles et la vallée de la Mauldre à environ 15km de Paris. Le périmètre totalise 26 communes réparties sur 5 intercommunalités (dont une - Gally de Mauldre - est entièrement comprise). A l'image du reste du sud-ouest francilien, la plaine de Versailles est insérée dans un espace d'étalement urbain. L'espace agricole a cependant été préservé de l'urbanisation jusqu'au début des années 2000 par le Schéma d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) Val de Gally. Couvrant 21 communes, il est approuvé en 1983 et rendu caduc en 2001. Un an plus tôt, en 2000, un périmètre de protection d'environ 2 600 ha est délimité par l'Etat dans la partie est

de la plaine, qui se trouve dans la perspective des jardins du château de Versailles. Fortement contraignant, il fige d'abord l'espace agricole plutôt que d'accompagner son développement et ses relations avec le tissu urbain (ce n'est qu'en 2011 que la DRIEE Ile-de-France produit le « Guide patrimonial et paysager pour la gestion du site classé de la Plaine de Versailles »).

L'unité fonctionnelle du périmètre, l'absence de stratégie d'ensemble et la fragmentation institutionnelle a vu l'émergence d'une gouvernance alternative qui s'appuie sur les programmes agri urbains d'Ile-de-France. C'est ainsi que l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets (APPVPA) naît en 2004 sur un périmètre équivalent à celui du SDAU du Val de Gally.

L'association se nourrit d'une volonté d'encourager un développement agricole périurbain. La place des agriculteurs est ainsi reconnue comme un élément majeur du maintien et du développement du caractère ouvert de l'espace. Elle naît à l'initiative des agriculteurs, qui ont rencontré l'intérêt des élus et de la société civile. L'association rassemble et



Localisation de la plaine de Versailles (APPVPA, Charte paysagère)

Données clés

Le plateau de Versailles

26 communes, 145 103 habitants

220 km², 660 hab./km²

Président APPVPA : Patrick Loisel

Intercommunalités concernées :

- Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc
- Communauté de communes Gally de Mauldre
- Communauté d'agglomération Saint-Quentin en Yvelines
- Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise
- Communauté de communes Cœur d'Yvelines

fait communiquer les différents intérêts locaux afin de formuler des propositions d'aménagement communes aux intérêts des agriculteurs et des urbains et de les faire remonter auprès des établissements publics territoriaux. Elle peut à ce titre mener seule ou en partenariat, des actions concernant l'agriculture et la ville (notamment en tant que GAL Leader). L'association est composée d'un collège d'élus, d'un collège des agriculteurs et

d'un collège des associations et particuliers du territoire. Les ressources sont constituées par le montant des cotisations, les subventions publiques (UE, Etat, Département, Région, ...) ou toutes autres ressources autorisées.

Source : APPVPA, 2013, Charte paysagère participative de la plaine de Versailles. Terres en villes, 2010, Analyse des politiques agricoles périurbaines en IDF.

Les principales orientations stratégiques du territoire

De 2010 à 2013 est élaborée la « Charte paysagère participative de la Plaine de Versailles » qui est signée par l'ensemble des maires. Emanant au départ du Collège des agriculteurs de l'association APPVPA, l'agriculture constitue le socle de la charte en cherchant à la promouvoir et à la pérenniser car profondément constitutive du paysage. Document incitatif et non opposable, elle a l'ambition d'être intégrée dans les SCoT et PLU des intercommunalités.

Les orientations stratégiques du document sont :

- Maintenir l'activité agricole comme socle des paysages
- Cultiver un « dialogue paysager » entre espaces agraires et bâtis
- Enrichir les paysages par une politique environnementale
- Comprendre les paysages agricoles de la plaine et communiquer auprès du grand public
- Valoriser le patrimoine culturel

Deux des actions préconisées sont actuellement mises en œuvre : l'aménagement des lisières agriurbaines et la reconnexion des trames vertes.

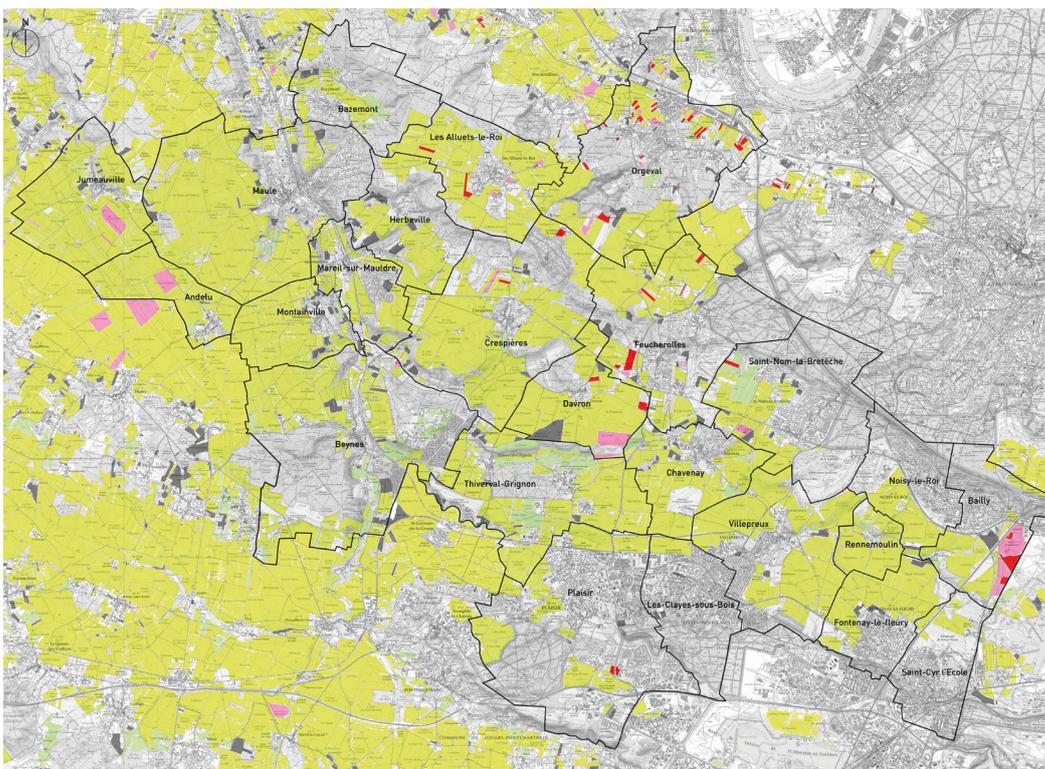
En 2013 est créée la Communauté de commune Gally de Mauldre (11 communes dans la partie centrale de la plaine) qui met en place le SCoT du même nom. Prenant le relai du SDAU rendu caduc (mais sur un périmètre réduit), il est approuvé le 4 février 2015. Les objectifs de son PADD sont :

- Une préservation paysagère
- Une valorisation économique
- Un renouveau de la vie résidentielle

A l'échelle régionale, le SDRIF de 1994 souligne la qualité patrimoniale de la plaine comme apportant une plus-value territoriale en termes de cadre de vie. En 2005, la politique régionale devient réellement opérationnelle suite à l'étude menée conjointement par l'IAU et la DRIAAF et qui mène à la définition de 10 programmes agri urbains dont fait partie la plaine de Versailles. Ce statut permet au périmètre de bénéficier d'aides financières en vue de contrebalancer les grands projets urbains et favoriser les relations villes-campagnes.

Source : APPVPA, 2013, Charte paysagère participative de la plaine de Versailles. Terres en villes, 2010, Analyse des politiques agricoles périurbaines en IDF

L'agriculture & la plaine de Versailles



LÉGENDE

Limites communales

Céréales et oléagineux

Prairies

Vergers

Légumes et fleurs

Gels

Occupation du sol par l'agriculture (Charte paysagère plaine de Versailles).

L'agriculture de la plaine est majoritairement intensive et organisée en grandes parcelles qui forment une pénétrante jusqu'au château de Versailles. La période récente voit également l'émergence globale d'une demande pour une agriculture de plus en plus qualitative, que ce soit en termes de produits, de régime alimentaire ou de ressources naturelles et des paysages. Les activités de vente directe bénéficient ainsi d'une clientèle proche, nombreuse et dans l'ensemble à haut pouvoir d'achat. On compte également du maraîchage, de l'arboriculture et de l'horticulture davantage insérés dans des circuits courts. Les activités équestres se sont également beaucoup développées (1000 chevaux sur la plaine).

Sources : APPVPA, 2013, *Charte paysagère participative de la plaine de Versailles*. J.P Charvet, 2015, *Le sud-ouest francilien, territoire d'innovations majeures dans le domaine agricole*, APPVPA, 23p.

L'état de la politique alimentaire du territoire

La programmation Leader 2007-2013 porté par l'APPVPA a permis de créer une dynamique entre acteurs locaux et de financer des projets pour un montant de 2 millions d'euro répartis en trois axes :

- Conforter les filières agricoles par une stratégie de qualité
- Renforcer l'identité de la plaine et promouvoir l'économie touristique
- La plaine, une zone pilote sur l'écologie territoriale.

La candidature au projet LEADER 2014-2020, non retenue, a fait évoluer la stratégie vers une innovation plus collective : « Innover ensemble pour créer de la valeur ajoutée autour de la gestion du Vivant ».

Les projets actuellement mis en œuvre concernent :

- La filière alimentaire de proximité et l'accompagnement à une dynamique collective des agriculteurs
- La mise en place d'une plateforme de l'innovation en agroécologie entre agriculteurs, ferme expérimentale, centres de recherche, société civile
- Les trames vertes et les lisières urbaines (en lien avec la charte paysagère)
- L'animation de la Maison de la Plaine et le développement culturel

L'alimentation et la plaine de Versailles

Chiffres Clés



Plus de 100 exploitations agricoles

3 AMAP



16 exploitations impliquées dans la vente directe (fruits, légumes, oeufs...).

6 exploitations impliquées dans la production artisanale

La perspective historique.

Le château, le parc et la perspective associée, tracés par André Le Nôtre (2eme moitié du 17eme) sont la matérialisation spatiale de l'étendue du pouvoir royal. L'ensemble totalise 11km orientés dans l'axe de la vallée. Les relations ville-campagne de la plaine de Versailles sont à comprendre dans une perspective historique puisque celles-ci se mettent en place dès la construction du château et du Grand Parc des Chasses du Roi. La plaine devient une campagne multifonctionnelle qui associe production de denrées alimentaires, nourriture pour le gibier et élément esthétique structurant. Classé à l'Unesco (partie est de la plaine), le site doit relever l'enjeu de dépasser la muséification et s'intégrer fonctionnellement au reste du territoire.



"Vue du château et des jardins de Versailles, prise de l'avenue de Paris en 1668", Pierre Patel, XVIIe siècle. Source : Château de Versailles



Projet de station de tram "La plaine". Source : Agence Laverne.



Les principaux acteurs du système alimentaire local

	Filière agri-alimentaire	Accès, Rôle social de l'alimentation	Santé, Nutrition	Identité, Patrimoine	Environnement	Aménagement, Urbanisme	Transversal
Institutions publiques	INRA AgroParisTech (APT)		INRA APT		INRA APT		
Acteurs économique	Ferme Le trou Moreau						
Société civile	Bergerie de Rambouillet Fermes de Gally Ferme de Grignon (AgroParisTech) Le Vivant et la ville (St-Cyr-L'Ecole) APPVPA	Ferme de Grignon (APT) Fermes de Gally Bergerie de Rambouillet	Ferme de Grignon (APT) Fermes de Gally Bergerie de Rambouillet	APPVPA Ferme de Grignon (APT) Bergerie de Rambouillet Fermes de Gally	Ferme de Grignon Bergerie de Rambouillet	APPVPA SAFER	
Principales actions recensées	Ventes directes et circuits courts (Grignon, Rambouillet, Gally) Agro écologie, système de productions agricoles (APT, INRA) Démonstrateur d'agriculture urbaine (Le vivant et la ville) Création CUMA (APPVPA) CUMA Plaine de Versailles	Activités pédagogiques	Agro écologie, système de productions agricoles (APT, INRA) Maison de la Plaine de Versailles	Maison de la Plaine de Versailles	Activités de sensibilisation Agro écologie (APT, INRA)	Accompagnement à l'installation des nouveaux agriculteurs	

Technicien référent

◇ Marie de Naurois (Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets)
animationplainedeversailles@yahoo.fr

Bibliographie provisoire :

- ◇ J.P Charvet, 2015, Le sud-ouest francilien, territoire d'innovations majeures dans le domaine agricole, APPVPA.
- ◇ APPVPA, 2013, Charte paysagère participative de la Plaine de Versailles.
- ◇ DIREN Île de France, 2011, Schéma d'orientations paysagères et patrimoniales du site classé de la Plaine de Versailles, DAT Conseils.

Les projets Gouvalim II/RnPAT

Les fiches territoire rédigées par Terres en villes sont les premiers livrables de la recherche-action PSDR4 Frugal ("*FoRmes Urbaines et Gouvernance Alimentaire*") dont Terres en villes est l'acteur référent et du projet du réseau "*Co-construire une démarche de mise en œuvre et de gouvernance d'un système alimentaire durable des agglomérations et métropoles françaises*" soutenu par la Fondation Daniel et Nina Carasso (2014). C'est aussi un premier apport au "*Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé*" (Rn PAT) copiloté par Terres en villes, chef de file et l'APCA dans le cadre de l'appel à projet 2015 du réseau Rural français.

Ces fiches souhaitent dresser un état zéro succinct des politiques publiques agricole et alimentaire d'agglomérations et de métropoles. Elles ont été réalisées grâce à une étude documentaire, des enquêtes auprès des personnes ressources et parfois des réunions locales avec les principaux acteurs. Une fiche est élaborée pour chaque agglomération ou métropole engagée dans les projets Carasso et Frugal.

Lieu ressource des politiques agricole et alimentaire des agglomérations et métropoles françaises, Terres en villes vous souhaite bonne lecture et sera heureux de recueillir vos remarques et suggestions (serge.bonnefoy@terresenvilles.org).